

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE JEUDI 05 MARS 2009 A BRUXELLES – 18h30

APPROUVE

Présents:

Michel LOUWAGIE – président
Wouter GEORGES – secrétaire-général
Christian LIPPENS – conseiller juridique
Willy FRAIPONT
Georges STRAETEMANS – Dirk CALUS, administrateurs VZF
Paul EVRARD – Yves HERMANS, administrateurs FFBN

Excusés: Gérard JANSSEN – Christiane DE SCHEPPER

01. Notules

01.1. Approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 12/02/2009.

02. Finances

02.1. Championnats de Belgique 2009

- CB de Natation Eté > CNBA : paiement de l'acompte réglementaire pour adjudication, à ce jour pas d'engagement signé. Il est confirmé, après contact téléphonique, que l'engagement signé sera envoyé tout prochainement. Le paiement des frais des jurys et des médailles s'effectuera par la FRBN, ces frais seront facturés par après au CNBA. Les dispositions nécessaires concernant l'organisation pratique seront fixées par W. GEORGES, la Commission Sportive Natation et le club organisateur CNBA.

- CB de Natation Petite Piscine > MEGA : signature de l'engagement et paiement de l'acompte réglementaire, l'organisation leur est confiée définitivement. M. LOUWAGIE a eu un entretien avec le Délégué Provincial du Sport à la demande du club MEGA afin d'obtenir la location de la piscine de Wachtebeke à un tarif plus favorable

- CB Masters 3^e Journée > candidature OSC pour un montant de € 50.00. L'organisation leur est confiée par le Conseil d'Administration.

- CB Synchro Seniors > annulation de la candidature du club SC Bree suite aux problèmes de la disponibilité de la piscine. Le club WIOS serait candidat pour assurer cette organisation mais confirmation devra suivre.

02.2. Convention Varitech-FRBN

Après un entretien avec monsieur Guido CLAES, directeur délégué, une nouvelle convention a été élaborée pour une durée de 4 ans (jusqu'au 31.12.2012).

Les clubs des Divisions I et II (équipes premières et réserves) auront l'obligation de jouer avec les ballons d'une des 4 gammes indiquées par Varitech. Cette disposition sera communiquée aux clubs concernés dans le manuel Water-polo.

Chaque arbitre de water-polo recevra du sponsor Varitech deux polos comme uniformes pour la prochaine saison.

En marge de cette négociation il a été décidé de rédiger un vade-mecum reprenant les obligations et les mesures de construction d'une piscine totalement conformes pour la compétition de water-polo. En tant que fédération nationale la FRBN devrait prendre l'initiative pour soumettre dans ce cadre et en collaboration avec les fédérations régionales, un dossier officiel aux instances intéressées dans la construction d'une nouvelle piscine

02.3. Evaluation budget WP 2008-2009

2008 : pas de remarques spécifiques.

2009 : le coach P. VAN PETEGHEM a informé la FRBN que le stage prévu à Zeist ainsi que le Tournoi International en Pologne sont annulés.

Il propose en remplacement un stage commun en Croatie (08-15 juillet) avec une sélection Hollandaise. Ce stage est repris provisoirement au budget mais une décision sera prise lors de la prochaine réunion de la Cellule Sportive Water-polo le 31 mars prochain.

02.4. Examen du compte d'exploitation 2008 / budget provisoire 2009

Compte d'exploitation 2008 :

- seul les frais de jury du CB Synchro Juniors doivent encore être comptabilisés suivant W. GEORGES.
- l'aide aux fédérations régionales sera adaptée.
- le résultat final d'exploitation sera en équilibre (break-even).

Budget 2009 :

Le budget est adapté après discussion et ensuite approuvé. Le Conseil d'Administration espère clôturer l'exercice avec bénéfice. Par conséquent ce budget sera soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.

03. Rencontres internationales / Jury international

03.1. Examen du calendrier international CE/CM et directives internationales ainsi que les règlements FINA/LEN.

G. STRAETEMANS commente et donne plusieurs précisions concernant les prochaines modifications :

- maillots et bibs publicitaires : des normes rigoureuses seront d'application pour les maillots et publicité (contrôle du label du maillot, le port ne sera admis que d'un seul maillot, chambre d'appel dédoublée, amende ou exclusion pour enlèvement anticipé du bib publicitaire, etc...).

Ces obligations internationales CE/CM seront reprises dans une clause de l'engagement ou contrat que tout athlète sélectionné par la FRBN est tenu à signer. Cette clause stipulera également que les éventuelles amendes seront à charge de l'athlète n'ayant pas respecté ces règles.

- calendrier CE/CM :

50 M : CE ou CM seront organisés à tour de rôle chaque année au mois de juillet. L'année des JO il est prévu que les CE auront lieu au mois de mai. Par conséquent les CB Open devront être déplacés.

25 M : CM en décembre dans les années impaires – CE auront lieu les années 2010 et 2012 au mois de novembre. Par conséquent les CB devront avoir lieu plus tôt. A partir de 2013 les CE seront organisés toutes les années impaires.

- piscine : à partir des CM à Rome tous les CE ou CM auront lieu dans une piscine avec 10 couloirs, par conséquent on passera à vingt ½ finalistes et dix finalistes.

Ces nouvelles directives doivent être communiquées aux clubs Belges et nageurs après le Congrès de la FINA (CM Rome – juillet 2009).

Programme JO : à partir des JO 2012 à Londres toutes les épreuves de 50 mètres sont incluses dans le programme.

03.2. Organisation conférence de presse CM Rome

Le Conseil d'Administration prendra ultérieurement une décision quant à l'opportunité d'une conférence de presse (date, lieu, formule, retour pour les sponsors FRBN).

04. Courrier

04.1. COIB

- appel aux candidatures pour l'élection du Conseil d'Administration le 05/06/09.

Le président Michel LOUWAGIE informe que le COIB souhaite qu'il soit candidat.

G. STRAETEMANS retirera par conséquent sa candidature. Le COIB examinera le tour de rôle linguistique le plus approprié pour la candidature de M. LOUWAGIE

- réunion informelle le 04/03/2009 > thème Sport & Politique et présence d'importants orateurs.

M. LOUWAGIE transmet ses informations et conclusions (collaboration entre tous les niveaux de compétence, presse, infrastructure, statut du sportif, etc.).

04.2. FINA

- nouvelles règles concernant les maillots suite à la réunion avec les fabricants.

04.3. FFBN

- dossier Assemblée Générale 07/03/09.

05. Divers

05.1. Examen tableau des amendes FRBN (édition 2009)

- les montants adaptés du nouveau tableau sont approuvés.

05.2. Assemblée Générale FRBN

- o statuts : après quelques corrections à la demande de P. EVRARD, la version corrigée soit soumise pour approbation à l'Assemblée Générale.
- o Mandataires VZF : les noms seront communiqués après AG de la VZF
- o Mandataires FFBN : les noms seront communiqués après AG de la FFBN
- o Réunion des vérificateurs aux comptes > samedi 21 mars 2009
- o Appel / Invitations : suite à des circonstances imprévisibles l'Assemblée Générale aura lieu le lundi 20/04/2009 à 19.00 heures à Gentbrugge.

05.3. Demande de licences VZF > athlètes Francophones

G. STRAETEMANS critique l'affiliation systématique de nageurs Francophones auprès des clubs Flamands. Il tient à connaître la motivation exacte de ces démarches et ne souhaite en aucun cas devoir supporter des frais supplémentaires relatifs à ces transferts. Il demande à la FFBN de prendre une position ferme et claire et de prendre des mesures qui s'imposeraient.

05.4. Réunion LEN Technical Swimming Committee

G. STRAETEMANS, vice-président de cette commission LEN, informe que chaque fédération représentée au sein de cette commission (dans ce cas la FRBN) doit se charger de l'organisation d'une réunion en Belgique (probablement 2013). Le Conseil d'Administration marque son accord. Un budget doit encore être fixé.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur,

Wouter Georges - Secrétaire-Général

PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION:

JEUDI 02 AVRIL 2009 – 18h30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES

**ASSEMBLEE GENERALE FRBN :
LUNDI 20 AVRIL 2009 – 19h00 – GENTBRUGGE**